



## Avis d'attribution

Procédure Adaptée  
Marché de Services

**AT 2024-19**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondant : Service Commande Publique, 19 rue Neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél.

: 05 53 74 66 66 – Courriel : [commande-publique@bergerac.fr](mailto:commande-publique@bergerac.fr),

Site internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

**Objet du marché : Maîtrise d'œuvre Complexe sportif Paul-Bramerie - Extension de la salle de basket**

**Type de procédure :** Procédure selon l'article R.2122-2 du Code de la Commande Publique.

**Critères d'attribution :** *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- **Valeur technique : 60 % dont :**
  - Adéquation de la méthodologie proposée par rapport au projet, références dans la réalisation de missions similaires : 35 %
  - Planning détaillé, délai de mise en œuvre : 15 %
  - Moyens humains mis à disposition pour l'accomplissement des prestations : organisation de l'équipe dédiée et CV : 10 %
- **Prix des prestations : 40 %**

Le marché est attribué au groupement des sociétés **MARTY Architectes et Associés SARL**, 33400 Talence (mandataire), **CESTI SARL**, 24750 Boulazac Isle Manoire et **INGEFLO EURL**, 33440 Ambares et Lagrave pour un montant de 24 700,00 € HT.

**Durée du marché :** La durée du marché est fixée de sa date de notification jusqu'à l'admission sans réserve des prestations de services exécutées. Le délai d'exécution commence à courir à partir de la date de notification d'attribution.

**Date d'attribution du marché :** Le 4 décembre 2024

### **Voies et délais de recours :**

*Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : [greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bordeaux@juradm.fr)) :*

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 9 décembre 2024

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès du Service Commande Publique – 05 53 74 65 81 – 05 53 74 67 81 – [commande-publique@bergerac.fr](mailto:commande-publique@bergerac.fr)